L'ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* NICHEUSE EN PICARDIE EN 1989

par P. CARRUETTE, C. DANCOISNE et L. GAVORY

INTRODUCTION :

En 1989, P. VILLERS (1989 a) signale dès le mois de mars, l'arrivée en nombre d'Échasses blanche en France, dont certains couples se cantonnent dans des localités où l'espèce n'est pas une nicheuse régulière. La Picardie est concernée par cet afflux inhabituel d'oiseaux et trois couples y nicheront avec succès.
La présente note propose, de faire une synthèse des observations effectuées au cours de la saison de reproduction, 1989 et de les situer dans le contexte picard, précisé à cette occasion, et national. En outre, une synthèse des données recueillies au cours des années 90 complétera la définition du statut régional

LES OBSERVATIONS REALISEES EN 1989 :

AISNE

- Guignicourt :

Bilan des observations

Le 5 juillet, un couple est observé. Un individu alarme et l'autre se nourrit en bordure de végétation (L. KERAUTRET com. pers.). Ce site a été visité le 14 mai, le 22 juin et le 3 août sans que des Echasses soient observées.

Habitat

Il s'agit de bassins de décantation d'une usine agro-alimentaire.

SOMME : PLAINE MARITIME PICARDE :

Parc Ornithologique du Marquenterre

Observation de la reproduction

Les premières échasses sont observées le 23 avril sur une mare de hutte en bordure de la Baie de Somme (Ph. CARRUETTE et D. LEGEMBLE). Il s'agit de deux mâles et une femelle qui se nourrissent d'insectes aquatiques. Un des mâles est régulièrement chassé par l'autre. Le soir, les oiseaux gagnent les prairies inondées du Marais du Crotoy et deux individus sont vus survolant le parc ornithologique (J.S. ALLUARD).
Le 14 mai, un couple est noté sur le parc ornithologique. Ils paradent et plusieurs accouplements ont lieu. D'autres sont observés les 17 et 20, où 3 sont notés en 30 minutes (F. SUEUR com. pers.). Ce même jour, la femelle creuse une dépression. Le 24, elle est notée sur le nid où le mâle la relaie très régulièrement. La ponte est déposée entre le 21 et le 24, date à laquelle débute l'incubation. Il y a un minimum de 3 oeufs. Le 28 mai un nouveau mâle est noté, il est immédiatement chassé par le mâle nicheur. Les éclosions ont lieu le 17 juin où les 2 premiers pullis sont observés. L'incubation aura donc duré environ 24 jours. Le 18 juin un oeuf n'est toujours pas éclos, mais le 20, 3 poussins sont observés sur le nid.
Du 16 au 18 juin, deux autres individus de sexe indéterminé sont observés. Le 24, le couple est vu avec les 3 pullis à 500 mètres du nid, de l'autre côté d'une digue de sable.

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

Le 4 juillet, un des jeunes disparaît. Le 19, un des juvéniles effectuent de timides tentatives de vol, il doit avoir approximativement 33 jours. La famille restera sur le parc jusqu'au 22 juillet. Elle sera revue le 3 août et, le 5, où seuls, 1 adulte et 2 juvéniles sont observés.

Habitat

Le couple s'est d'abord installé sur un îlot sableux en eau saumâtre. Le nid, une faible cuvette avec quelques débris végétaux, est situé près de l'eau. Ensuite, la famille gagne un secteur à faible niveau d'eau, riche en insectes et couvert de Laîches *Carex sp.* et de Joncs *Juncus sp.*. Ces végétaux constituent un cachette idéale pour les poussins dès qu'un danger survient. Les adultes ont été également observés sur la zone interdidale.

Quelques données sur le comportement

Le couple a fait son nid à proximité de nids de Mouette rieuse *Larus ridibundus*, d'un couple d'Huîtrier pie *Himantopus ostralegus* et de quelques Avocettes *Avocetta recurvirostra*. L'agressivité du couple envers les Mouettes rieuses nichant à proximité n'est vraiment importante que lorsque l'une d'entre elles, se pose près du nid. L'oiseau de garde, chasse alors l'intrus, ou s'il est absent, le couveur quitte le nid et s'en charge. Avec les Avocette, les altercations sont rares mais plus violentes, l'Avocette faisant front, obligeant les 2 Echasses à défendre ensemble le territoire de nidification. Après l'éclosion des jeunes, les adultes sont devenus particulièrement agressifs et défendent un secteur d'environ 2000 m2 où ils ne supportent aucune présence. Toutes les espèces sont expulsées même si elles ne présentent a priori, aucun danger. Elle évite peut-être ainsi toute concurrence alimentaire. Les Goélands argentés *Larus argentatus* ou le Busard des roseaux *Circus aeruginosus* sont pris en chasse, parfois de très loin, dès qu'ils sont repérés aux alentours de la zone fréquentée (annexe 1, listes des espèces expulsées par les Échasses).
Elles étaient particulièrement agressives vis à vis des petits groupes d'Étourneaux sansonnet *Sturnus vulgaris* et des Chevaliers gambettes *Tringa totanus* qui se posaient, pourtant à 100 ou 150 mètres des pullis. De même, des accrochages violents ont parfois eu lieu notamment avec la Poule d'eau *Gallinula ochropus* et avec une femelle de Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* accompagnée de ses poussins. Le mâle décollait même lors du survol d'un Cygne tuberculé *Cygnus olor* sans trop insister néanmoins.

Le Hâble d'Ault (80)

Observation de la reproduction

Les premières étaient observées le 30 juin où 2 adultes alarment, après un homme qui passe dans le secteur (L. GAVORY et T. RIGAUX). Avant, aucune observation n'avait été réalisée, alors que le site est régulièrement visité. Le 8 juillet, deux adultes sont observés en compagnie de trois pullis dont l'âge est estimé à une dizaine de jours (L. GAVORY et G. FLOHART), dans un secteur éloigné d'environ 1000 m du lieu où elles avaient vues pour la première fois. Les 5 individus sont ensuite notés les 15 et 18 juillet. Ils ne le seront pas le 24, mais par contre, le 7 août, est observé 1 adulte blessé à la patte droite, qui ensanglantée, pendait, en compagnie d'un juvénile.

Habitat:

La première fois qu'elles ont été observées, les Echasses se trouvaient dans une prairie humide, adjacente à une zone en eau, bordée d'une roselière. Au milieu de cette prairie se trouvent des fossés et une vasière de très faible superficie. Ensuite, elles ont gagné un secteur constitué de buttes de galets, entre lesquelles s'étendaient

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

des vasières peu étendues, pauvres en végétation. Les zones en eau étaient très restreintes.

SOMME : INTERIEUR DES TERRES

- Ham :

Déroulement de la reproduction

Le couple d'Echasse arrive vers le 15 mai. Il est à nouveau observé le 20 mai et le 4 juin, où il est cantonné au milieu d'une colonie de Mouettes rieuses (15 nids). Le 6, la femelle a fait un nid avec des débris végétaux. Le 10, un ball-trap organisé par l'association de chasse locale à 200 mètres du nid, dérange le couple, qui alarme fortement. Il ne sera plus revu par la suite.

Habitat

Il s'agit d'un bassin de décantation de sucrerie, qui présente des secteurs en eau, des zones envasées où la végétation est peu abondante et des secteurs envahis de végétaux.

- Ercheu :

Bilan des observations

Le 9 juillet, 1 mâle et 1 femelle sont observés (A. ROUGE, com. pers.), le 4, ils sont absents.

Habitat

Il s'agit du même type de milieu que le site précédent.

- Roye :

Déroulement de la reproduction

Le 13 juin, un couple est observé pour la première fois. Il serait arrivé le 11, d'après le garde de chasse du site. Il survole d'abord l'ensemble des bassins puis se cantonne dans un secteur à proximité de nids de Mouette rieuses. Le 19 juin, d'après le comportement de la femelle, le nid est construit et l'incubation a débuté. Un minimum de deux poussins est observé pour la première fois le 15 juillet. 22 jours plus tard, le 6 août, 2 adultes et 3 jeunes sont vus (A. ROUGE, com. pers.). La famille sera notée pour la dernière fois le 10.
Ce couple pourrait être celui qui a échoué à Ham car les dates coïncident.

Habitat

Là encore, il s'agit de bassins de décantation de sucrerie. Le bassin utilisé est une alternance de zone en eau, de vasières avec quelques végétaux morts et un secteur avec une végétation luxuriante. Le nid était installé sur la vasière à environ 15 mètres de l'eau, dans la végétation rase.

- Estrées-Mons :

Bilan des observations

Un couple et trois juvéniles volants sont observés pour la première fois le 26 août (X.COMMECY, com. pers.). Ils seront vus à trois reprises jusqu'au 16 septembre. Il est peu probable que ce couple se soit reproduit avec succès sur ce site, en effet, nous y étions passés à 8 reprises auparavant dont deux fois (les 11 juillet et 10 août) sur le secteur où les oiseaux seront présents sans que nous l' ayons observé.

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

Habitat

Il s'agit d'un bassin de décantation d'une conserverie.

STATUT DE L'ESPECE EN PICARDIE :

Précédemment cet himantopidé a déja été signalé dans les trois départements :

AISNE :

BOUTINOT (1980) signale la reproduction de 6 couples près de Bohain en 1958 dans une pâture à demi inondée. L'espèce avait été signalée, dans le Vermandois, en 1933 et 1949.

OISE :

Elle a été signalée vraisemblablement pour la première fois, le 3 mai 1986, à Vauciennes (ROUGE, 1992 a)

SOMME :

Dans ce département , l'Échasse n'avait été observée qu'en Plaine maritime picarde.
Elle y était déjà signalée nicheuse au XIXe siècle : 1 cas près d'Abbeville en 1818 (TEMMINCK (1820) IN MARTIN (1973)) et un autre, dans les garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont en 1849 (MARCOTTE 1860). L'espèce est ensuite, signalée plus récemment : un couple aurait niché en 1949 (MAYAUD, 1949, 1950 in DUBOIS et MAHEO (1986)). Dans les années soixante, elle s'est reproduite, probablement en 1964 et en 1968 (MARTIN, 1973), et de façon certaine en 1965 avec 3 couples, de même qu'en 1966 (FOURNIER et SPITZ, 1966 in DUBOIS et MAHEO (1986)).
Elle est signalée au minimum à 18 reprises durant les années 70, au cours des mois de mai (n=9), juin (n=3), juillet (n=2) et août (n=4). La majorité des observations sont effectuées au Parc Ornithologique du Marquenterre (n=8), Rue (marais) (n=3), au Hâble d'Ault (n=2). En 1977 et 1979, elle a probablement niché au marais de Rue. Quelques observations y avaient été réalisées, notamment celle d'un jeune volant.
Dans les années 80 , malgré l'augmentation de la pression d'observation, les données recueillies n'ont pas été plus nombreuses, une vingtaine environ. Les principaux sites fréquentés sont : le Parc ornithologique du Marquenterre (n=5), le Hâble d'Ault (n=5), le Marais de Rue (n=3), et les zones humides de Noyelles-sur-mer et Boismont (n=3). Comme au cours de la décennie précédente, les observations sont effectuées surtout en mai (n=9) , mais également en avril (n=2), juin (n=2), juillet (n=2) et août (n=2) L'espèce n'a pas été signalée en 1983, 1984 et 1985. En 1980, 1981, 1982, et 1987, des stationnements de couples se sont prolongés durant la période de reproduction mais sans qu'aucune preuve de reproduction ne soit collectée.
Ce bilan sur les vingt dernières années se basent sur les références suivantes : les synthèses de 1976 à 1988, parues dans l'Avocette ; les synthèses de 1984 à 1988, parues dans le bulletin de l'Association Marquenterre Nature, synthèses parues dans les Documents zoologiques, TRIPLET et al. (1987), SUEUR et COMMECY (1990), TRIPLET et MOURONVAL (1991).

SYNTHESE PICARDIE

De cette synthèse des données publiées, il apparaît que l'Échasse blanche niche de façon très occasionnelle dans la région. Au cours de ces vingt dernières années, aucun cas certain de reproduction n'a été noté, au plus 4 sont probables. En fait, le dernier date de 1966. Par contre, elle est signalée relativement régulièrement lors de ses déplacements mais quasiment exclusivement en Plaine maritime Picarde. En

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

Picardie continentale, seule une donnée a été recueillies au cours de ces vingt dernières années et le dernier cas de reproduction date de 1958.
De 1976, date de la parution de la première synthèse, à 1988, soit 15 années, elle a été notée au cours de 10 années, surtout au mois de mai (environ la moitié des observations recueillies). Les dates extrêmes de présences sont, 17 avril et 27 août, cette fourchette est indicative car dans certaines publications, il n'est pas fait mention du jours d'observation, mais uniquement du mois.

STATUT RÉCENT DE L'ESPECE EN FRANCE :

D'après DUBOIS et MAHEO (1986), l'Échasse blanche est un limicole cosmopolite, et la sous-espèce *himantopus* (ou espèce car sa taxonomie est quelque peu controversée) qui fréquente l'Ouest paléarctique niche sur le pourtour de la Méditerranée, de la Mer Noire et de la Mer Caspienne. La limite Nord de répartition de ses populations est le 47 ème parallèle Nord, soit les côtes atlantiques françaises.
La France accueille 5 à 10 % de la population européenne avec en moyenne 890 couples (± 190). Ils se répartissent dans deux aires différentes : la façade maritime atlantique (32 % des effectifs), des Charentes jusqu'au Morbihan et le littoral méditerranéen (66 % des effectifs) des Bouches-du-Rhône aux Pyrénées-Orientales. En dehors de ces deux zones, l'espèces peut s'installer de façon occasionnelle et en faible nombre dans d'autres départements (11 de 1985 à 1989). (DELAPORTE et COLL. (1994))
Ces variations d'effectifs sont à mettre en relation avec la pluviométrie en Espagne. Si dans ce pays, les pluies sont abondantes, de grande surface de terrain vont être favorables à l'espèce, par conséquent un nombre de couples important va pouvoir s'installer. Par contre, lors des années sèches, les surfaces favorables sont beaucoup moins étendues, obligeant des couples à émigrer, généralement vers le Nord à la recherche de zones plus propices à la reproduction. A cela, il faut ajouter, les conditions d'hivernage, en Afrique de l'Ouest (DUBOIS & MAHEO (1986), DELAPORTE et al (1994))

CONCLUSION

Les trois cas de reproduction, constatés en 1989 sont exceptionnels puisque la nidification certaine de l'espèce n'avait pas était signalée depuis 1966. Ils n'ont cependant rien d'étonnant puisque dans notre pays, en dehors d' une portion de la façade maritime méditerranéenne et atlantique, l'Échasse blanche est un nicheur occasionnel.
Ils entrent dans le cadre d'un afflux exceptionnel d'oiseaux qui a touché au moins le Nord-Ouest de l'Europe. En France, quelques cas ont été notés (VILLERS, P. 1989 b), notamment dans le Nord de la France. Ainsi dans le Nord, Pas-de-Calais : 11 couples (KERAUTRET, 1992) sont signalés. Dans le Bénélux, des nicheurs sont observés. En Wallonie, le premier cas de nidification est noté et un grand nombre d'observations est effectué (DE LIEDKERKE et al, 1990, VAN DER ELST, 1991). Aux Pays-Bas, 22 couples nicheurs se sont cantonnés et 10 nids ont été trouvés (MEINIGER, 1991).

En comparant, la répartition chronologique des données picardes et des cas de reproduction aux Pays-Bas (MEINIGER, 1993), nous avons pu constater que les quelques cas certains de reproduction picards ont eu lieu les années où l'espèce s'est reproduit en grand nombre au Pays-Bas. Il y a également corrélation, entre les années où l'espèce n'a pas été signalée dans notre région et celles, où le nombre de couples été réduits ou nul au Pays-Bas. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que les oiseaux non nicheurs, observés en Picardie, en mai et juin, sont des migrateurs qui gagnent les Pays-Bas, où jusque 40 couples ont niché (MEINIGER, 1991) et/ou des

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

individus qui stationnent dans notre région, suite à un afflux qui concerne une zone géographique plus vaste.

REMARQUES

La parution tardive de cet article nous oblige à y joindre une synthèse des observations effectuées de 1990 à 1994

AISNE
A notre connaissance, l'espèce n'a pas été observée durant cette période.

OISE
Elle a été signalée en 1992 où le 26 avril, 3 individus ont été observés à Chevrières (Bassin de décantations d'usine agro-alimentaire) , une femelle y est encore présente les 28 et 30 mai (ROUGE, 1992 a et b).
En 1994, elle est à nouveau observée. Elle fréquente deux sites et niche sur l'un :

- **Chevrières** : Les premières sont signalées le 19 juin, 1 alarme les 11 et 14 juillet et 7 individus dont 2 adultes et 2 juvéniles. 3 seront encore présentes le 19 août. (DELVILLE, 1995). Il s'agit du premier cas de nidification constaté dans ce département.
- **Varesnes (gravières)** : 1 le 8 mai (DELVILLE, 1994) et 3 le 12 mai (O. BARDET, V. BAWEDIN et L. GAVORY).

SOMME
Elle est signalée uniquement en plaine maritime picarde dans 3 sites :

- **Parc ornithologique du Marquenterre** :

1990 : 2 mâles et 1 femelle sont présents le 15 avril. Des accouplement et parades seront observées les 16 et 17 mais ils ne furent pas suivi de nidification. Une femelle est présente le 13 mai et le 20 juin. Deux individus seront observés le 22 mai.
1992 : Une femelle baguée est observée le 28 avril. Un couple sera ensuite présent à partir du 2 mai. Le 3, il parade, s'accouple et recherche un site de nidification. La mâle est encore là le 16 mai, puis il faut attendre le 4 juillet pour revoir un couple. La femelle baguée sera présente du 20 juin au 21 juillet.
1994 : La première est observée le 20 avril et un couple le 28. Au cours du mois de mai, des individus seront observés à 4 reprises : 1 couple les 1 et 25, un mâle et deux femelles le 27 et 4 le 29.
En juillet, un mâle est noté le 15 et 2 adultes et 3 juvéniles le 24 ; en août, 2 adultes et 2 juvéniles seront présents du 1 au 17.

- **Hâble d'Ault**

1990 : Elle y fut observée à deux reprises : 1 le 26 et 29 juillet.

- **Grand-Laviers**

1993 : Elle a niché sur ces bassins de décantation en 1993, (BAWEDIN, à paraître)
1994 : L'Échasse y a été observée mais sans qu'elle ne s'y reproduise. Le 5 juillet, 5 individus stationnent (G. DELOISON, à paraître)

- **Renclôtures de Noyelles-sur-mer et de Boismont**

1993 : 1 adulte le 19 juin (Prairie Beauvisage)
1994 : Deux couples ont respectivement élevé 2 et 4 poussins qui sont allés à l'envol. Le 7 juillet, alors que les deux couvées ne sont pas encore volantes, l'observation de 9 individus ensembles peut laisser supposer la nidification d'au moins un autre couple (?).

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

Les observations effectuées au cours de ces cinq années, ont modifié quelque peu le statut en Picardie tel que nous l'avions précédemment défini.
Pour l'Oise, l'espèce a été observé en 1992, et surtout a niché pour la première fois dans ce département en 1994.
Pour la Somme, le nombre d'observations a été relativement important comparé à celui des années 80 et 3 cas de nidification ont été constatés.

BIBLIOGRAPHIE

BOUTINOT, S. (1980) : Étude écologique de l'avifaune du Vermandois, structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950, thèse, Faculté des Sciences de Reims,444 p

DE LIEDEKERKE, R., FOUARGE, J.P., JACOB, J.P., COLLETTE, P. et CLOTUCHE, E. (1990) Chronique ornithologique 1989/2-3 : mars à août 1989. Aves, 27 : 95-118.

DELAPORTE, P., DUBOIS, P. J. et ROBREAU H. in YEATMAN-BERTHELOT, D et JARRY, G. (1994) : Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. SOF, Paris, 772 p

DELVILLE, D. (1994) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°18

DELVILLE, D. (1995) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°19

DUBOIS, P. J. et MAHEO, R. (1986) : Limicoles nicheurs de France. Ministère de l'environnement, BIROE, LPO. Rochefort. 291 p.

ETIENNE, P., MOUTON, J, ROBERT, JC et TRIPLET, P, (1987) : Avifaune de Marquenterre (Somme); Picardie ecologie (ser. II) 1987-2 : 27-80

KERAUTRET, L. (1992) : Echasses blanches nicheuse dans le Pas-de-Calais en 1989. Le Héron, 24 : 280-282.

MARTIN, C (1973) : Etude ornithologique in Etude écologique sur le littoral picard, CRDP Amiens, 118p

MEINIGER, P. L. (1993) : Breeding Black-winged Stilts in the Netherlands in 1989-93, including one paired with Blach-necked Stilt. Dutch Birding, 15 : 193-197.

MOURONVAL, JB. et TRIPLET, P. (1991) : Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (Saison de reproduction 1991 pour les anatidés, Foulque et limicoles, APCGEDS, Conseil Régional de Picardie. Amiens, 217 p

ROUGE, A. (1992 a) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°11

ROUGE, A. (1992 b) : Actualités ornithologiques, GEOR 60, bulletin n°12

SUEUR, F. et COMMECY, X. (1990) : Guide des oiseaux de la Baie de Somme. GEPOP, DRAE, EDF. Amiens. 192 p

VAN DER ELST, D. (1991) : Le statut de l'Echasse blanche *Himantopus himantopus* en Wallonie et à Bruxelles. Aves, 28 : 40-42.

VILLERS, P. (1989 a) : Le coin des branchés. L'Oiseau Magazine, 16 : 48-49.

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde

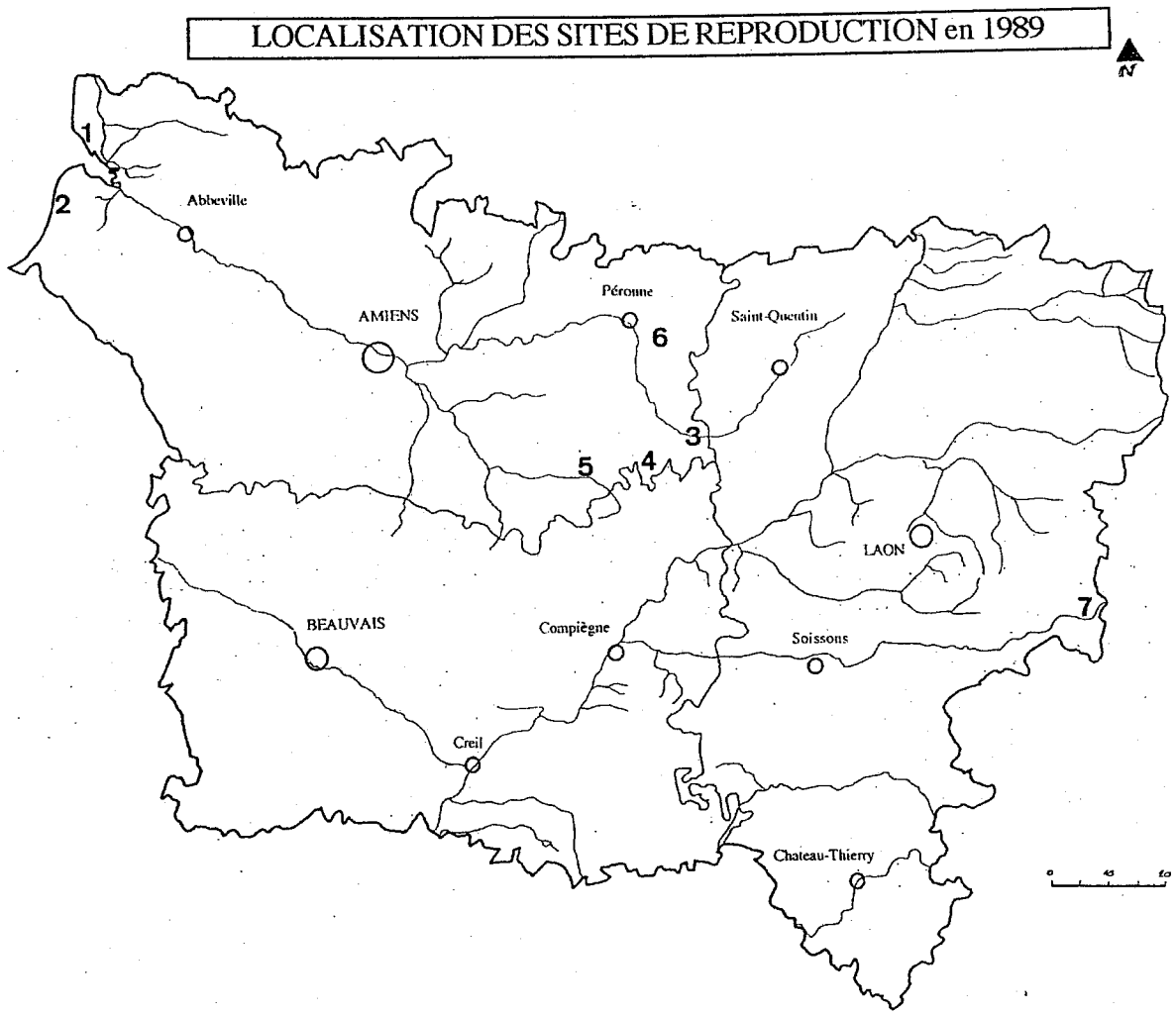
VILLERS, P. (1989 b) : Le coin des branchés. L'Oiseau Magazine, 17 : 48-49.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les observateurs qui nous ont fait l'amabilité de nous transmettre leurs observations : X. COMMECY, G. DELOISON, L. KERAUTRET, A. ROUGE et S. FLIPPO ainsi que P. LE MARECHAL pour avoir consulté pour nous la centrale, Ile de France.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces expulsées du secteur de nourrissage par les Echasses (P.O.M.).
Grèbe castagneux, Héron cendré, Cygne tuberculé, Oie cendrée, Tadorne de Belon, Canard colvert, Faucon crécerelle, Busard des roseaux, Faisan de Colchide, Poule d'eau, Huitrier pie, Vanneau huppé, Petit gravelot, Chevalier gambette, Chevalier guignette, Combattant, Avocette, Goéland argenté, Mouette rieuse, Tourterelle des bois, Bruant des roseaux, Linotte mélodieuse, Etourneau sansonnet, Pie bavarde, Corneille noire.
Rat musqué, Belette.



1 : Parc Ornithologique du Marquenterre ; **2** : Hâble d'Ault ; **3** : bassins de décantation de Ham ; **4** : bassins de décantation d'Ercheu ; **5** : bassins de décantation de Roye ; **6** : bassins de décantation d'Estrées-Mons ; **7** : bassins de décantation de Guignemicourt

 © Picardie Nature / Centrale Ornithologique Picarde